

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 2 octobre 2020

Covid-19 : point de situation en Normandie

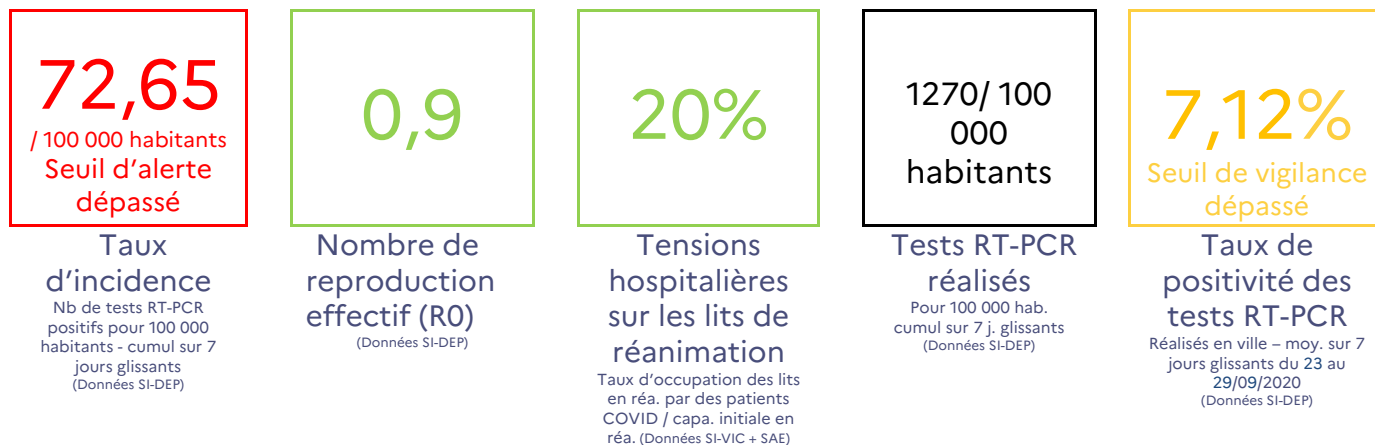
Données épidémiologiques : éléments d'analyse

En Normandie, les indicateurs de suivi épidémiologique confirment que le virus circule activement dans la région.

- **Le taux d'incidence**, c'est-à-dire le nombre de tests positifs pour 100 000 habitants, dépasse toujours largement la valeur de 50, considérée comme le seuil d'alerte, ce qui témoigne d'une circulation virale importante. Il est désormais de 72,65 (le 29/09, il était de 78,4). Les grandes agglomérations concentrent la majeure partie des cas et dépassent pour les plus importantes l'incidence de 100.
- **Le taux de positivité des tests effectués est de 7,12%** (il était de 7,42% le 25/09). Il se situe toujours dans le seuil de vigilance, fixé entre 5 et 10%.
- **Le nombre de personnes hospitalisées continue d'augmenter.** Au 02 octobre, 258 personnes étaient hospitalisées en Normandie, dont 49 personnes en réanimation.

L'ARS rappelle que chacune et chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre le virus. La stratégie de lutte contre le virus repose sur 4 piliers essentiels : les gestes barrières, le triptyque tracer/Alerter/Protéger, la protection des publics vulnérables et les mesures de gestion là où le virus circule plus activement.

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 2 octobre 2020



Définitions des indicateurs :

- *Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).*
- *Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).*
- *Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).*
- *Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).*

Covid-19	Testés Du 23 au 29/09/20	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospitalisations au 02/10	dont réanimations au 02/10	Nouvelles hospitalisations au cours des 7 derniers jours	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	33 717	2400	7,1%	72,65	54,5	258	49	156	2142	477
Calvados	7986	448	5,6%	64,79	43,2	26	11	14	399	87
Eure	4980	415	8,3%	69,09	97,9	57	13	32	312	93
Manche	4059	119	2,9%	24,25	18,4	13	1	10	198	53
Orne	2551	123	4,8%	44,42	50,9	18	3	10	269	46
Seine- Maritime	14141	1295	9,2%	104,12	60,2	144	21	90	964	198

Depuis le début de l'épidémie, 701 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

Clusters en Normandie

La Normandie compte 41 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

	Total	EHPAD	Etablissements Handicap	Etablissements de santé	Etablissements scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée
Normandie	41	17	2	5	9	3	5
Calvados	9	2		1	3	1	2
Eure	8	3		1	3		1
Manche							
Orne	4	3		1			
Seine- Maritime	19	9	2	2	3	2	2

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartient à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

Messages clés

Dépistages : retour à la normale des délais d'accès au dépistage pour les personnes prioritaires grâce à la stratégie déployée en Normandie

La stratégie de priorisation des tests, couplée à une hausse des capacités régionales de tests, a permis de fluidifier l'accès aux tests pour les personnes prioritaires.

- Les délais d'attente sur les sites mobiles (barnums/drive) avec ou sans rendez-vous sont revenus à la normale.
- Les délais de rendus de résultats s'améliorent également : en moyenne sur la région, 45% des tests sont rendus en moins de 24h (contre 35% entre le 11 et le 17 septembre).

L'ARS rappelle que **le dépistage ne peut permettre seul de lutter contre la circulation du virus**. Il doit impérativement être **suivi de l'isolement de la personne positive et de ses contacts**.

Pour éviter la propagation de l'épidémie, il est crucial que les personnes ayant eu des contacts à risque avec une personne atteinte du coronavirus, et susceptibles d'être contaminées, s'isolent et réalisent un test.

Rappel – Stratégie de priorisation

Une priorisation des tests est déployée sur l'ensemble de la région, afin de limiter davantage le rebond épidémique. Elle vise à fluidifier l'accès aux tests pour les situations présentant un risque de transmission plus accru du virus.

On entend par personnes prioritaires :

- Les personnes ayant une prescription médicale
- Les personnes symptomatiques
- Les personnes contacts à risque **d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 inscrites dans CONTACT-COVID (sur présentation du mail ou du SMS de l'Assurance Maladie).**
- Les personnes pour lesquelles un test est recommandé par l'ARS dans le cadre d'une opération de dépistage ciblant un collectif à risque ou la population de territoires à circulation active du virus
- Les professionnels de santé, exerçant en établissements de santé ou établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ou au domicile de personnes âgées ou handicapées

Pour ces publics prioritaires, une prise en charge rapide doit être garantie, en visant un résultat en moins de 24h.

Modalités d'accès au dépistage :

Pour les personnes prioritaires, tous les sites et plages de prélèvement sans rendez-vous leur sont réservés. Les personnes prioritaires peuvent donc se faire dépister, avec ou sans rendez-vous :

- Dans l'ensemble des sites mobiles (« barnums ») de la région. Ces dispositifs leurs seront dorénavant réservés.
- Dans le cadre des plages horaires dédiées proposées par certains laboratoires d'analyse.

Pour les personnes non prioritaires qui souhaitent bénéficier d'un test RT-PCR, il convient de systématiquement prendre rendez-vous auprès des laboratoires. Le test sera réalisé, en fonction des capacités des laboratoires de biologie médicale à traiter les demandes.

Liste des opérations de dépistage

<https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-depistage-sans-ordonnance-en-normandie-avec-ou-sans-rdv>

Prévention : les bons réflexes pour protéger les autres

Les indicateurs épidémiologiques et l'apparition de clusters témoignent d'une circulation virale réelle, qui implique une vigilance accrue de la part de l'ensemble de la population. Elle doit nous inciter à respecter les mesures barrières, y compris lors de rassemblements avec famille et amis : privilégier les petits groupes, garder ses distances, s'équiper de masques grand public et de gels hydro alcooliques, préférer les espaces extérieurs, aérer les locaux, activer l'application « StopCovid », veiller à protéger en permanence les plus fragiles.

L'ARS Normandie propose des infographies en téléchargement sur son site internet pour répondre aux principales questions du public face au Covid19 : que faire en cas de symptômes ? que faire si mon test est positif ? que faire si je suis cas contact ? ...

A retrouver ici : <https://www.normandie.ars.sante.fr/vous-proteger-et-proteger-vos-proches-conseils-et-recommandations>

Le grand public peut également retrouver sur le site internet de l'ARS des affiches, vidéos et visuels pour informer sur la COVID-19 et sensibiliser aux gestes barrières, réalisés par l'ARS Normandie et Promotion Santé Normandie.

Ici : <https://www.normandie.ars.sante.fr/kit-de-communication-covid-19>